

22/07/2015 BFT Crédit Opportunités création d'une part I-2

Les porteurs de BFT Crédit Opportunités sont informés qu'une nouvelle part (I-2) « tous souscripteurs plus spécifiquement réservée aux investisseurs institutionnels » sera créée le 31 juillet 2015. La souscription minimum initiale est de 75 millions d'euros et la souscription ultérieure minimale est d'un millième de part. Les frais de gestion annuels maximum sont de 0,30% TTC pour une VL d'origine de 10 000 euros.

27/05/2015 BFT Crédit Opportunités : création d'une part I (C/D)

A compter du 01 juin 2015, une part I (C/D), dont le code ISIN sera le suivant : FR0012722890, sera créée sur le Fonds BFT Crédit Opportunités, en complément de la part I(C) existante sur la classe I. Les plus-values nettes ainsi que les résultats net réalisés sur cette part pourront être réinvestis ou redistribués sur décision de la société de gestion. Les autres caractéristiques de la part I (C/D) seront identiques à celles de la part I (C) à savoir : - Frais de gestion : 0,35% TTC maximum - Valeur liquidative d'origine : 1524,49 euros - Minimum de souscription initiale : 1 millième de part - Minimum de souscription ultérieure : 1 millième de part - Décimalisation : Oui - Admission en Euroclear : Oui

3/03/2015 BFT Crédit Opportunités sera autorisé à investir sur des titres d'Etats

Les porteurs du Fonds Commun de Placement BFT Crédit Opportunités sont informés, qu'à compter du 6 mars 2015, le fonds sera autorisé à investir sur des émetteurs étatiques de notation investment grade ou équivalent dans la limite de 20% de son actif. Cette diversification permettra de tirer parti de spreads de crédit supérieurs, dans certains cas, à ceux des obligations privées ou de prendre position dans des pays où le gisement de titres corporates est restreint.